

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

LE FANTASQUE.

N. AUBIN, Rédacteur,
W. H. ROWEN, Imprimeur.

PROPRIÉTAIRES.

No. 2, Rue Grant, St. Roch.
No. 7, Rue des Prairies, St. Roch.

CONDITIONS.

Ce Journal se publie chaque LUNDI au No. 2, Rue Grant, St. Roch, près de la Rue St. Vallier. Le prix en est de quatre sous par exemplaire. — On peut avoir le Journal à domicile moyennant un abonnement de quinze sous par mois payable d'avance. Pour le recevoir à la campagne il faut payer au moins quatre mois d'avance.

Les ANNONCES seront insérées au prix des autres Journaux. Toutes communications seront reçues, *franchis de port* au Bureau ou chez les Agents en Ville.



DE TOUT.

On trouve le *Fantastique* au bureau du Journal, chez M. E. INGAS, marché de la Haute-Ville, et chez M. ANT. MATTE Basse-Ville.

AGENTS.

Montréal, — chez M. J. DAVILLERAY, Rue Notre-Dame, et on reçoit des souscriptions chez Mr. ISAAC BOUCHER, Rue St. Thérèse.

Trois-Rivières, — chez Ph. LASSERAVE, Etud. en Méd. Les personnes qui désireraient échanger de l'agence du *Fantastique* dans les campagnes, sont priées de nous le faire savoir.

Je n'obéis ni ne commande à personne, je vais ou je veux, je fais ce qui me plaît, je vis comme je peux et je meurs quand il le faut.

Vol. 2.

Quebec, 2 Novembre, 1840.

No. 46.

MELANGES.

UNE AVENTURE AU LABRADOR.

La côte du Labrador est entièrement stérile, couverte de mornes et de ravins, de marécages et de petits lacs. A bien peu d'exceptions près, pas le moindre arbuste n'ose y réjouir la vue du voyageur par son feuillage vert, ou le garantir par son ombre des feux du soleil d'été. Car je dois dire que, nonobstant le froid piquant qui y règne ordinairement vers le milieu de l'hiver, il y fait souvent une chaleur excessive. L'été. Pas une clôture ou haie, point de chemins; seulement l'on aperçoit par-ci, par-là, à travers les roches, un petit sentier s'échappant comme un serpent, et allant se perdre tantôt sur la cime d'un morne, tantôt dans une touffe de bruyères. Il faut faire trois à quatre milles avant de rencontrer une seule habitation humaine. On n'y découvre aucun vestige de religion; pas une petite chapelle, pas même une croix, ni aucun monument qui puisse donner à l'étranger une idée que des chrétiens y habitent. Tout y est vaste, soli-

taire ; tout y semble désolé, sombre. Le silence n'y est interrompu que par les cris du gibier sauvage qui s'y trouve en abondance, le croassement du corbeau, ou le bruit des vagues de la mer. Et c'est pourtant là que volent de différentes parties de l'Europe et de l'Amérique, Anglais, Ecossais, Irlandais, Jersais, Canadiens et autres, et c'est là qu'ils s'y établissent. L'amour du gain est un si puissant mobile !

L'hiver est la saison de la chasse au daim au Labrador. C'est alors que l'amateur de cet amusement de fatigue peut donner plein essor à sa passion, pourvu qu'il ait des jambes et du courage. Avec quel plaisir il s'acheminera, au lever d'un soleil radieux, les raquettes aux pieds, le havresac sur le dos, le fusil sous le bras ou sur l'épaule, laissant derrière lui, à mesure qu'il avance, une suite de figures ovales sur la neige scintillante ! Mais aussi à quels dangers ne s'expose-t-il pas ! Le soleil, maintenant si beau, disparaît en un instant, sous un voile lugubre de vapeurs épaisses, le vent souffle avec violence, la neige s'élève en tourbillons, on ne voit déjà plus. Où aller ? Seul ! Tantôt sur le sommet d'un rocher escarpé, sur le bord d'un précipice, tantôt entre deux murs de neige ! Il ne se souvient plus de quel point il est parti. Il fait froid, le vent le perce ; s'il ne marche pas, il va geler ; mais il ne voit pas à un pas de lui..... ! C'est alors qu'il faut de la prudence et de la présence d'esprit, et l'on verra ci-après ce qui se pratique d'ordinaire en cette occasion.

Je me trouvais, l'hiver dernier, à une de ces réunions joviales si fréquentes au Labrador dans la saison des neiges. On y chante, on y danse, on y pratique la gymnastique ; on s'y amuse en un mot. L'anecdote y a aussi son tour, et voici celle que je recueillis de la bouche d'un des convives, homme probe et véridique. La conversation était tombée sur la chasse au daim : — " Il est beau," dit-il, " il est noble cet amusement : c'était autrefois ma passion. Mais le temps n'est plus ; je ne puis maintenant faire que quelques pas, et encore c'est avec peine. Que ne donnerais-je pas pour pouvoir marcher comme autrefois !

— Oh ! racontez-nous, racontez-nous, s'il vous plaît, s'écrie une voix.

— Et quoi, mon ami ?

— Votre aventure : je ne l'ai pas encore ouïe.

— Avec plaisir, pourvu que vous ayez assez de patience pour m'écouter jusqu'au bout, car je suis très-mauvais conteur. Cependant, comme la vérité n'a pas besoin du secours de l'art, je m'en vais vous dire tout crument ce qui m'est arrivé, il y a.....oui, il y a de cela dix ans."

Et notre interlocuteur, ayant avec complaisance empli de tabac et allumé sa pipe, commença à peu près en ces termes : —

" Par un bel après-midi du mois de Février, m'étant muni de ce qui était nécessaire pour la chasse, je pars avec un de mes employés, un Jersais.

— " Chumnum ! quel bien temps ! " dit mon compagnon, s'adressant à moi en son jargon, " j'espère qu'il ne fera pas mauvais de chitôt. Mais, dites-mé donc, quelle est la distance d'ichi à votre cabane ? "

— " Ma cabane ?.....est peut-être à douze milles de chez moi. "

— " Oh ! che n'est rien, nous jy cherons avant la nuit. "

" Nous marchâmes en silence l'espace de cinq à six milles, quand mon compagnon, m'adressant de nouveau la parole :

— " Mais, diable !, " dit-il, " voyais donc, n'est-ch' pas une pichte de cherf que je vés la, chumnum ? "

• En effet nous avions devant nous une longue trace qui se perdait dans le lointain. Nous prîmes la piste, et hâtâmes le pas. Nous marchâmes ainsi plus de trois heures, mais, n'apercevant rien, et la nuit s'avancant, nous prîmes le chemin de ma cabane, où nous arrivâmes il faisait noir. Comme vous savez, le daim se tenant toujours à une distance d'au moins trois ou quatre lieues dans les terres, il est d'usage chez les chasseurs de s'ériger, à cette distance, une cabane, où l'on a un poêle et tout ce qui peut la rendre tant soit peu comfortable. Nous y passons quelquefois des semaines entières.

• Nous entrâmes donc, fîmes du feu et de la lumière, et, après avoir dépêché une partie de nos provisions avec un appétit que notre marche n'avait pas servi à diminuer, nous allumâmes la pipe, et commençons à nous ennuyer, lorsque mon compagnon, animé, sans doute, par la situation des lieux et le silence qui régnait autour de nous, le rompit soudain :

— « Crayais-vous aux esprits ? me demanda-t-il.

— « Aux esprits ? lui répliquai-je en riant ; farceur, va !

— « Quoi ? Vous riais : eh bien, mé, j'veus dis qu'il y'en a.

— « En as-tu vus ?

— « Oui, monsieur....., ch'est-à-di..... non, mais d'autres en ont vu pour mé ; même que j'peux vous nommais la perchonne, là. Elle peut vous l'di' comme mé.

— « Eh bien ? qu'a-t-elle vu ?

— « Che qu'elle a vu ? ch'est horrible che qu'elle a vu. Atchi bien j'm'en vés vous raconter ch'na. Ch'était par une nuit d'automne, il faisait noir comme chais le.....

• Il n'eut pas le temps d'achever ; des hurlements affeux se firent entendre à quelques pas de nous. Mon compagnon tressaillit, mais, reprenant ses sens :

— « Chumnum ! dit-il, des loups !..... mon fusil.

• Il sort ; je le suis avec mon arme. Nous regardons de tous côtés. Rien. Bientôt nous entendons au loin le hurlement des loups. Nous rentrons, et le Jersais allait reprendre son histoire de révenants ; mais, me voyant m'étendre sur le grabat où nous devons prendre du repos, il suivit mon exemple, et nous nous endormîmes.

Le lendemain matin, avant l'aurore, nous étions sur pied. Pas le moindre nuage au ciel, quelques étoiles brillaient encore çà et là, nous avions l'avant-goût d'un des plus beaux jours.

— « Chumnum ! me dit mon compagnon, apres avoir bien dormi, j'echpère que nous pourrons bien courir, et si je n'occis pas au moins trois chers à ma part, j'veux bien être un tchon, (*chien*) là.

— « Allons, allons, lui dis-je, ne fais pas tant le rodomont. Tu pourrais bien n'en pas voir un seul, et comment pourras-tu en tuer trois ? Tu n'a pas oublié les lunettes, j'espère ?

— « Non, non, tout est là. (*montrant le havresac.*)

• Ces lunettes, voyez-vous, qui sont ordinairement vertes, sont absolument nécessaires à un chasseur, s'il veut s'exempter les tortures du mal d'yeux. Il n'est pas rare de voir les personnes, qui ont l'imprudence de ne pas s'en servir, devenir aveugles pour plusieurs jours, pendant lesquels elles souffrent cruellement.

(La suite au prochain numéro.)

LE FANTASQUE,

QUÉBEC, 2 NOVEMBRE, 1840.

Nous rappellerons à nos lecteurs qu'après le 48^{ème} numéro du présent volume, le *Fantasque* paraîtra deux fois par semaine. Celui du lundi, à quatre sous, contiendra huit pages et celui du Jeudi, à 2 sous, aura quatre pages. L'abonnement sera de un shelling par mois, ou deux piastres par année, payable d'avance.

A PROPOS DU DERNIER INCENDIE.

Lundi soir dernier un incendie éclata dans le faubourg St. Jean et y consuma quatre maisons de bois.

¶ Pour les détails voir les grands journaux.

Mais ce qu'on ne verra pas dans les gros canons de la presse, ceux qui devraient le plus tonner l'alarme, sont les réflexions pénibles que fait faire l'état déplorable du département du feu. Nous ne savons point à qui est la faute; mais faute enorme il y a. Nos remarques ne devront donc choquer personne tandis qu'elles devraient faire au moins ouvrir les yeux à tout le monde. On trouvera que nous revenons un peu souvent sur ce sujet. Mais il nous semble qu'on ne peut assez long-tems être sur le dos de ceux qui se laissent atteler au char de nos affaires, petites et grosses.

Nous ne savons point si la corporation dans sa séance de vendredi dernier se sera bien ébaudie aux dépens de l'apathie des citoyens envers les grandes gens de la ville, mais ce que nous avons pu observer avec bien d'autres, c'est que le zèle n'a pas manqué; circonstance que l'on peut attribuer à la non-intervention de maints magistrats qu'on voyait ordinairement se jeter à travers tout le bien qu'on pouvait se trouver disposé à faire. Nous avons aussi remarqué, soit dit en passant, maints spectateurs de la haute lignée, accourus au feu à cheval, et y nâtre à terre, bonsculant, écrasant, éclaboussant tout sur leur passage, pour y jouir plus à l'aise du spectacle de destruction; rester les poings sur la hanche le cigarré à la bouche et ne se déranger ordinairement que lorsqu'ils y étaient forcés directement.

Si le dernier incendie a prouvé que l'activité et la bonne volonté des citoyens étaient au dessus de tout reproche on doit confesser qu'il a démontré plus que jamais le besoin d'une organisation prompte et complète; aussi bien pour combattre les ravages du feu que pour la préservation des effets. Jamais nous n'avons vu pareil tumulte et chacun des spectateurs tranquilles avouera qu'il eût mieux valu pour quatre ou cinq propriétaires qu'on laissât brûler leurs maisons que de les sauver comme on l'a fait. On peut en dire autant pour les effets de la plupart des voisins de l'incendie. On eût dit que la bosse de destruction s'était développée spontanément chez tous les amis des habitans des rues environnantes et même sur le crâne de ceux même qu'on voulait aider. Long-tems

avant qu'une maison fût menacée on voyait fendre sur elle une nuée d'amis désespérés armés de haches, de marteaux, de leviers, de crochets, etc. ; en un instant l'édifice se trouvait vidé et deshabilité ; mais malheur à celui qu'on venait ainsi de secourir. Sa ruine était consommée. Portes aux trois quarts brisées, châssis débarrassés de leurs carreaux, chaises sans dossiers, tables boiteuses, meubles qu'on avait raccourcis à coups de haches, miroirs précipités d'un troisième étage, assiettes qui les avaient suivis ; tout gisait là dans la rue enseveli sous quinze pouces de boue, après avoir servi de marche-pied à quelques milliers d'individus, chevaux de charretiers y compris. Ceci n'est qu'une image bien faible du désordre qu'on a vu régner ordinairement aux incendies, et particulièrement à celui de lundi. On voit donc la nécessité urgente d'organiser des compagnies disciplinées pour le service des incendies. La police qu'on vante tant et qu'on paie encore plus, pourrait être employée à écarter les curieux, désintéressés comme intéressés, qui forment toujours la majorité de ceux qui se portent aux incendies. Les services des charretiers ont besoin d'être stimulés, aussi bien par un encouragement que par des punitions en cas de refus. On devrait se hâter car chaque soir la ville et les faubourgs sont exposés à une destruction totale. La corporation qui vient de donner huit cents louis pour procurer à messieurs les commis de la rue Sous-le-Port l'agrément d'aller en droite ligne fumer leur cigarre au bord du fleuve, pourrait bien consacrer quelques milliers s'il le faut, pour empêcher la destruction de la capitale du monde, sous tant de rapports, la plus *policee*.

Tandis que nous en sommes sur les incendies, nous aurions tort de ne point mentionner la conduite de messieurs les citoyens notables de St. Roch. Voyant qu'en cas de feu la ville ne leur pourrait accorder aucun secours, ils se sont cotisés et ont fait l'achat de la pompe la Salamandre, construite par monsieur Lemoine, qui depuis quelque tems l'avait consacrée au service public par le moyen d'une compagnie de pompiers volontaires qu'il avait dressée, et qui en maintes occasions rendit des services signalés. Nous ne savons pas si les propriétaires actuels ont organisé une nouvelle compagnie ; il nous semble qu'ils pourraient difficilement en trouver une plus efficace ou plus zélée que celle qui existait déjà sous le commandement du capitaine Vallée, auquel le public a, comme aux pompiers sous ses ordres, de grandes obligations. Les citoyens du faubourg St. Jean devraient suivre l'exemple que ceux de St. Roch leur ont montré, car s'ils attendent l'aide publique ils pourraient s'en passer long-tems, surtout du train où les choses paraissent aller. On nous dit que la pompe de St. Roch ne sortira dans les cas ordinaires, que pour le service de cette paroisse : cela nous semble assez juste ; car la société du feu avait fort bien prévenu Monsieur Lemoine que s'il destinait sa pompe au service public il en courrait tous les risques, attendu que la société ne voudrait payer nulle réparation en cas d'accident. Nous ne voyons pas pourquoi les propriétaires de St. Roch seraient plus généreux que la caisse publique ? On dira là-dessus que Mr. Lemoine l'était bien lui ? Cela se peut ; mais il en a été assez mal récompensé pour que d'autres ne se soucient nullement de suivre son exemple.

Chaque jour fait voir de plus en plus la nécessité de refondre totalement le système du département du feu. Nous avons assez de confiance dans ceux des membres de la corporation qui ont à s'occuper de cette branche pour croire qu'ils ne mettront pas à la réforme des abus et des négligences cette lenteur qui ôte tout le prix du bien qu'on peut faire. Avant de songer à allonger les rues,

Plas élargir, à les éclairer, à les paver, à les embellir, il nous semble qu'on devrait bien tâcher de les empêcher de brûler.

AUX LIBRES ET INDEPENDANTS ELECTEURS DE QUEBEC.

On a bien raison de dire que c'est dans le malheur qu'on découvre ses véritables amis. Lorsque cette excellente ville de Québec était la pompeuse capitale de notre glorieuse province; lorsqu'on pouvait la représenter sans sortir de chez soi, sans avoir à errer par monts et par eaux, cahoté, bousculé, moulu, brisé, par la classique et tortueuse cariole, sans courir le risque d'être échaudé par les bateaux-à-vapeur ou noyé par la fantastique goëlette; enfin lorsque l'emploi de défenseur des droits de ses citoyens n'exposait qu'à des bals prolongés, qu'à des indigestions plus ou moins opiniâtres, qu'au désagrément d'empêcher dix shellings par jour, sans avoir même la consolation de les gagner; lorsqu'en faisant marcher les affaires publiques on pouvait donner un solide coup de pied aux affaires privées; alors c'était à qui se disputerait vos suffrages; on s'arrachait le poil; on se tuait pour arriver à l'aréopage et l'on ne regrettait point les horions plus ou moins gênants dont on se trouvait ordinairement favorisé, tant au moral qu'au physique, si l'on sortait victorieux de la lutte.

Mais aujourd'hui que votre antique et tant vantée cité n'est plus qu'une misérable bienque reléguée dans un coin désert et inconnu de ce monde, qu'elle est insultée, invectivée, vilipendée, conspuée, empoicée, emmurillée, verrouillée et rouillée; aujourd'hui qu'elle est tombée du haut de son trône dans le pétrin, qu'elle est plus morte que vive et que par conséquent un poulet n'a pas craint de lui donner le coup de pied de l'âne; aujourd'hui que pour prendre les intérêts publics il faut faire abnégation des soins du boursicot particulier; aujourd'hui qu'il faudra parcourir l'Amérique septentrionale à la poursuite du siège du gouvernement, qu'on croirait recouvert de fourmis à voir l'instabilité de celui qui l'occupe; aujourd'hui que la gloire d'être votre délégué paraît nulle et le profit clair, chacun vous tourne le dos; chacun vous renie toutes les fois que le coq chante; chacun reste sur le qui vive du statu quo; et l'on met autant de zèle à se cacher qu'on en mettait autrefois à s'offrir à vous. On se dispute l'obscurité!

C'est donc, libres et indépendants électeurs, un acte de bravoure et d'excellents dévouement que de s'exposer à l'unir vos votes. Eh bien c'est moi qui subirai la peine; c'est moi qui vient m'offrir en sacrifice. Quoique je ne doute pas que vous ne m'ayez de fort vives obligations et que vous ne vous empressiez de m'accabler de vos suffrages unanimes, je veux bien condescendre à vous détailler mes titres à votre confiance et justifier ainsi la haute opinion que j'ai de moi-même.

D'abord avant de procéder, je vous demanderai très-humblement pardon de vous avoir appelés *libres et indépendants*. C'est une petite phrase en manière de frime flatteuse pour emmieller un peu votre légère vanité; car si je pensais que vous fussiez *libres et indépendants* je vous assure bien que je ne vous offrirais point mes services et que je vous conseillerais au contraire de rester comme vous êtes, de pour d'être pis. Mais c'est parceque je sais fort bien que vous n'êtes pas plus libres qu'indépendants et que vous desirez le devenir, que je veux bien vous démontrer que je suis, mieux que tout autre, fait pour vous faire arriver à votre louable but;

Je suis indépendant

Je crois n'avoir pas besoin de vous expliquer au long combien je réunis à un haut degré cette précieuse et rare qualité ; vous avez eu plus d'une occasion d'en voir les preuves. Je suis indépendant de tout préjugé de partis, de castes et de rangs, vu qu'étant étranger à votre pays, on ne m'accusera point de partialité ; je ne reconnais que l'aristocratie des talents et de la vertu ; aussi je respecterai bien d'avantage le plus pauvre des cordonniers, quoiqu'il soit le plus mal chaussé, que son Excellence le potentat de tous les Canadas avec tout son luxe et tout votre argent.

Je suis indépendant sous le rapport pécuniaire puisque je n'ai pas le sou vaillant sur la terre et que par conséquent je ne crains pas de le perdre ; d'ailleurs je méprise hautement les biens éphémères de ce monde. Je me suffis à moi-même, je mange du pain blanc quand j'en ai ; je le partage au besoin avec l'indigent. Quand je n'en ai pas je m'en passe ; c'est ce que ne pourront peut-être pas dire maints propriétaires et gros marchands.

Je suis indépendant ; mais cette indépendance n'est cependant que le plus faible de mes titres à votre choix ; j'en ai d'autres plus incontestables encore et que je ne crains point de vous étaler en détail.

Je ne suis pas officier public. Ainsi vous devez être bien certains que dans le parlement je ferai tant de bruit, de mes pieds, de mes mains, de ma voix, de mes motions, de mes rapports, pour obtenir la réforme radicale des bureaux et de leurs abus, qu'on sera forcé pour se débarrasser de moi de me donner une belle et bonne place d'honneur et de profit que je remplirai au gré de mes désirs. Il est vrai que vous perdrez un précieux représentant ; mais vous acquerez un excellent officier public qui se souviendra toujours qu'il vous aura dû son avancement, et qui, s'il vous fait plus de bien, montrera le chemin de la fortune à tous ceux d'entre vous qui sauront le suivre.

Je ne suis point docteur. Ainsi vous ne pourrez point penser que les discours virulents que je prononcerai n'aient pour but que de m'attirer la pratique et que je ne me serai mêlé de votre politique et des affaires de votre gouvernement que par un penchant invincible à tripoter de la drogue.

Je ne suis point avocat. Ainsi vous pouvez être certains que les lois auxquelles je travaillerai seront un peu plus intelligibles que celles qu'on doit à ceux qui vivent de la brillante obscurité du droit. Autre singularité dans mes vues : je prétendrai qu'il faut que les lois soient faites plus encore pour ceux qui sont gouvernés que pour ceux qui gouvernent.

Je ne suis point marchand. Je ne serai donc point instinctivement porté à trafiquer sur tout, comme le premier négociant du pays qui brocante sur les opinions, spéculé sur les trahisons, met à l'encan sa loyauté. Non, dignes électeurs, je vendrai ma dernière culotte avant ma conscience.

Je ne suis point juge-en-chef. Ceci vous prouve que j'ai dans le cœur un reste de justice. Je ne bouleverserai point les lois pour servir mes viles vengeances. Je n'abolirai point des districts florissants pour m'enrichir. Je ne recevrai point une somme de plus ou moins de cents louis pour plaider une cause comme jurisconsulte dans le même tems que je condamnerai mes clients, comme législateur. Je pourrai encore rougir d'une mauvaise action ; enfin, je n'aurai rien qui puisse m'attirer le titre de chevalier ; rien de commun avec..... mais pas de personnalités.

Vous savez ce que je ne suis pas. Voyons maintenant ce que je suis et ce

que je sais. Une telle connaissance accroîtra nécessairement l'admiration que vous avez déjà pour moi.

D'abord je suis le flâneur-en-chef du *Fantasque*. Cette simple désignation me dispensera, j'espère, de détailler tout ce que ce titre comporte. Je me bornerai donc à passer en revue les agréments superflus que je pourrais consacrer au service du pays.

Je connais assez passablement la musique. Ce sera sans doute d'une grande utilité pour ramener fréquemment parmi les représentants la bonne harmonie, sans laquelle il n'est pas de gouvernement possible. Quand il s'agira du bien public, je crierai : *Presto* ; mais lorsqu'il sera question des biens publics je vociférerai : *Moderato*.

Je dessine fort joliment. Ceci me permettra de découvrir au premier coup-d'œil les mauvais desseins de l'administration. Dans mes instants de loisir j'en ferai même au besoin d'agréables caricatures qui serviront à votre récréation. Ce sera la vraie manière de représenter votre gouvernement.

J'ai d'assez profondes connaissances en astronomie, ce qui me permettra d'étudier la lune et tous ceux qui sont sous l'influence de cet astre. Cela me servira à trouver le moment propice pour déposer aux pieds de votre gouverneur les requêtes que vous lui pourriez adresser par mon entremise.

J'ai fait une étude toute particulière de la chimie et je suis sur le point de découvrir la pierre philosophale. Il n'est pas besoin de vous faire concevoir l'utilité de cette découverte au moment où vous allez être obligés de payer tant d'innombrables écus, et où sans moi, l'on ne vous lai-sera que les yeux pour pleurer. A défaut de la pierre philosophale je vous donnerai la pierre philosophique au moyen de laquelle on se casse le cou lorsqu'on n'a plus d'autre consolation.

Je pourrais énumérer longuement encore maintes autres perfections dont je suis doué et au moyen desquelles j'avancerai vos intérêts ; mais c'est par des actions plutôt que par des paroles que je vous témoignerai de mon dévouement.

N'allez point me demander une profession de foi ; ce serait une insulte à mon bon sens comme à mon cœur. Je veux être libre, comme vous désirez l'être vous-mêmes. A bon chat bon rat. Je vous dirai seulement que dans toutes les questions de liberté ; d'égalité, de probité, de morale, de légalité, de harem, d'éducation, d'amélioration, d'amistie, d'union, de réserves de clergé, de police, d'encouragement, de monopole, d'embellissements, de budget secret, de chemins de fer, de canaux, de chevaux, etc. etc. etc., je suivrai toujours la ligne, qui me paraîtra, selon mon opinion, par l'effet, d'autant plus que, sans restriction du système et sous beaucoup de points de vue, je ne sais trop, au fait, oui, sinon le contraire, c'est-à-dire, n'importe quels seront les vètements, voilà comme je penserai toujours invariablement et la profession de foi à laquelle je resterai sans cesse inébranlable et avec laquelle j'ai bien l'honneur d'être,

Messieurs les électeurs,

Votre obéissant serviteur et

FLÂNEUR.

* * * Notre calembourificateur d'APPRENTI nous a envoyé régulièrement sa Revue pour le mois d'Octobre. Elle paraîtra dans notre prochain numéro.